

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 11 septembre 2020

COVID-19 : OPÉRATION DE DÉPISTAGE PRÉVENTIF À CHAMBÉRY

Depuis plusieurs jours, il est constaté une recrudescence des contaminations au Covid-19 sur l'ensemble du territoire national. Le département de la Savoie enregistre également une augmentation du nombre de personnes atteintes par le Covid-19, avec un taux d'incidence* de 34,9 pour 100 000 habitants et un taux de positivité* de 3,7 % (*données Santé publique France - entre le 31 août et le 6 sept.*).

Afin de lutter contre la propagation du virus, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, la Préfecture de la Savoie et la Ville de Chambéry organisent une première opération de dépistage préventif et gratuit :
mardi 15 septembre de 16h à 19h,
au Biollay, salle Jean-Baptiste Carron - 116-178 rue Général Buisson à Chambéry.

Cette campagne de dépistage préventive s'inscrit dans le cadre de la rentrée scolaire, universitaire et professionnelle synonyme de multiplication des contacts et de brassage de la population.

Dépister permet de diagnostiquer les personnes qui sont atteintes du Covid-19 et notamment celles qui ne présentent pas de symptômes : près de la moitié de personnes pour lesquelles le test RT-PCR s'est avéré positif ne présentaient aucun symptôme mais étaient susceptibles de transmettre le COVID à leurs proches.

L'opération est organisée avec le concours des équipes du Centre hospitalier Métropole Savoie, du SDIS de la Savoie et de l'Association Départementale de Protection Civile chargées d'effectuer les prélèvements. Les analyses des tests seront réalisées par le CHMS de Chambéry.

Ouvert à tous, ce dépistage est réalisé sans prescription médicale et pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie. Il sera accessible sans rendez-vous **dans la limite de 150 prélèvements.**

D'autres initiatives pourront être organisées ultérieurement. Pour rappel, tous les lieux de dépistages sont accessibles depuis le site internet (DepistageCovid)

Cette campagne de dépistage sera menée dans le respect des gestes barrières avec port du masque obligatoire.

Les personnes devront être munies de leur carte d'identité et d'un stylo. Les personnes âgées de moins de 18 ans devront soit venir accompagnées d'un de leurs parents, soit munies d'une autorisation parentale sur « papier libre ». Les enfants de moins de 6 ans ne pourront pas être testés.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, la Préfecture de la Savoie et la Ville de Chambéry encouragent fortement les habitants à participer à ce dépistage gratuit. Il s'agit de contribuer à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus dans le département.

* Le taux d'incidence est le nombre de cas rapporté au nombre d'habitants ; le taux de positivité est le nombre de tests positifs divisé par le nombre total de tests effectués.

Rappel également de la nécessité de maintenir la vigilance et les gestes barrières

Face à cette situation de progression de l'épidémie, l'application des mesures barrières et des gestes de bon sens, par tous, est essentielle :

- Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon,
- Respecter une distance d'au moins 1 mètre entre les personnes et limiter les contacts non nécessaires,
- Porter un masque grand public quand la distance d'un mètre n'est pas respectée, quand c'est obligatoire, ou quand une situation est à risque (lieux très fréquentés, espaces clos, rassemblements festifs...),
- Protéger systématiquement ses proches notamment les plus âgés et les plus à risque en respectant strictement les mesures barrière,
- Être très vigilant et prudent lors des évènements festifs et des rassemblements familiaux,
- Saluer sans se serrer la main et sans embrassades.

Pour toute question liée au Covid-19 : un numéro vert est accessible 7j/7 : 0 800 130 000

Contact presse :

ARS Auvergne Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 – ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture de la Savoie : 06 24 99 84 67 - pref-communication@savoie.gouv.fr

Mairie de Chambéry : 04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr